

# LES RENCONTRES DU SPECTACLE VIVANT EN HAUTS-DE- FRANCE

SYNTHÈSES 2023

Retrouvons-nous sur       

[hautsdefrance.fr](https://hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France

## Vers un dialogue renforcé et renouvelé entre artistes, lieux culturels et partenaires publics

**Introduction des échanges par Caroline Sévin, Directrice de la Création Artistique et des Pratiques Culturelles - Région Hauts-de-France : Les différentes mutations économiques, sanitaires ou encore écologiques viennent réinterroger les enjeux de l'écosystème du spectacle vivant et souligner l'interdépendance de ses acteurs.**

**Dans le cadre de cette édition #0, la Région Hauts-de-France a souhaité visibiliser la richesse des initiatives régionales et des sujets. Ces temps ont vocation à donner la parole aux porteurs d'actions et de réflexions, à poser les jalons de travaux à venir, mais aussi interroger une relation aux publics à "réenchanter".**

### RÉFLEXIONS DU SECTEUR

**SYNAVI Hauts-de-France - Vincent Dhélin, délégué régional :**

**Le Synavi porte particulièrement deux réflexions :**

- L'engagement long des partenaires publics, dont la Région, auprès des équipes
- La circulation des artistes et des œuvres

Si la crise sanitaire a fortement aggravé la situation des équipes artistiques, elle n'a fait qu'accentuer une problématique préexistante. La concentration historique des moyens sur les grosses structures régionales a fait de ces dernières les porteuses de tous les rêves. Dans d'autres régions, des agences peuvent assurer la circulation des œuvres aux niveaux infra et extra régionaux.

Pour *le Synavi*, la question des œuvres et de leur diffusion constitue LE chantier du mandat de la Région Hauts-de-France.

**Propositions du Synavi :**

- Mettre en place des réseaux de diffusion en Hauts-de-France
- Proposer des aides directes aux déplacements et à l'hébergement
- Prendre en charge les déficits d'exploitation des structures municipales sur des spectacles à faible taux de remplissage
- Mettre en place des aides directes pour l'autoproduction : Cette dernière piste a été expérimentée par la DRAC dans le cadre du dispositif *Plaine d'été*, avec toutefois la limite d'une organisation souvent entièrement laissée à la charge des équipes artistiques. Cependant, l'initiative a permis de réinterroger les rapports aux publics.
- Encourager les événements organisés par des petites structures en mutualisation
- Prévoir dans les résidences de territoire une enveloppe pour la diffusion des œuvres (*N.B. : à noter que ceci est bien prévu*)

**Pôle Nord - Fédération Régionale des Arts de la Rue et de l'Espace Public Hauts-de-France - Bertrand Devendeville - coprésident**

Les acteurs des Arts de la Rue et de l'Espace Public sont caractérisés par la volonté d'inscrire leurs propositions artistiques dans les espaces non dédiés de la culture. La question de l'inscription d'une proposition dans l'espace, un lieu non dédié, un milieu urbain, la nature... est présente dès la création et fait l'objet de repérages et de réflexions lors de la diffusion. La fédé, dont le slogan est "*l'Art est Public*", est un espace commun poreux d'échanges et de solidarités pour une diversité de propositions et d'esthétiques (cirque, danse, performances, théâtre, théâtre forain, marionnettes...).

La filière connaît de fortes difficultés à se départir de son image de "saltimbanque" et à faire reconnaître son professionnalisme. Or elle est caractérisée par une économie différente (absence de billetterie), une spécificité d'écriture, de publics (qui laisse la place aux voisins et aux passants, et pas uniquement au public captif) et de conditions de jeux aléatoires (mobilier urbain, architecture, ruralité, lumière, climat, environnement sonore qui ne s'interrompt pas...).

Aussi, le dispositif *Plaine d'été* de la DRAC constituait une expérience naturelle pour les équipes de la filière. *Pôle Nord* se propose par ailleurs d'être ressource pour les artistes non expérimentés de l'espace public.

Sur la question des espaces de visibilité et de diffusion, le festival d'Avignon ne prend pas en compte les spécificités de la filière. Aussi les festivals comme Chalon sur Saône, Vivacité ou Aurillac constituent des espaces de repérage privilégiés. Toutefois, la participation à ces festivals engendre des coûts importants à avancer. La Région peut participer à limiter la prise de risque financier sur les festivals prescripteurs in ou off qui réalisent une sélection, ce qui exclut le festival d'Aurillac, l'un des plus grands lieux de rassemblement. Par ailleurs, le calendrier de communication des équipes sélectionnées par les festivals est incompatible avec le calendrier institutionnel de réponse, ce qui implique une décision "à la veille de" ou post exploitation, et accentue le risque financier des équipes.

À ce jour, Pôle Nord explore l'hypothèse d'une meilleure visibilité, d'une plus grande force de frappe, et d'une mutualisation par l'organisation d'une cour sur Chalon.

### **Bureau de production *Les Envolées* - Margot Daudin-Clavaud - cofondatrice**

*Les Envolées* est un bureau de production, diffusion, médiation et conseil basé à Lille. Le bureau est à l'origine de la rencontre "Création-diffusion : travailler en duo" organisée pendant le festival d'Avignon, en partenariat avec TOTEM. L'objectif était de renouveler le dialogue entre les équipes artistiques et bureaux de production, et les structures de programmation. Lors de ces rencontres, un questionnaire et des ateliers ont permis de mieux identifier les difficultés/réalités de chacun, et d'imaginer ensemble des solutions par la rédaction de conseils.

#### **Le premier enjeu identifié était celui de la communication afin de :**

- Mieux comprendre les critères d'accompagnement des institutions,
- Mieux comprendre la ligne artistique et le fonctionnement des lieux de programmation,
- Mieux prendre en compte la réalité des travailleurs de la production et de la diffusion (notamment par la réalisation de retours par les professionnels de la programmation en cas de sollicitation, la problématique de la non réponse générant une perte d'énergie et de temps non rémunérée via les relances)

L'ensemble des travaux a souligné la nécessité de se rencontrer autrement et de favoriser l'interconnaissance des différents acteurs du spectacle vivant.

### **SYNTHÈSE DES PRISES DE PAROLE DE LA SALLE :**

#### **Commentaires sur la question de la diffusion :**

- *Éric Arnal Burtschy - directeur artistique de BC Pertendo (danse contemporaine, performance...)* : Si le secteur réfléchit à la question de la diffusion et des agences, et des aides en région et hors région, il convient de s'interroger sur le système envisagé. Quels seraient les risques dans la réalité économique que nous connaissons ? Faut-il concentrer les moyens sur certaines compagnies ? Est-on prêt à encourager le fait que toutes ne pourront pas en bénéficier et tourneront moins ?
- *Vincent Dhélin - délégué régional Synavi* : Ce changement risque en effet d'impacter le périmètre des équipes aidées dans une certaine mesure. Mais selon *le Synavi*, il conviendrait de travailler la complémentarité des propositions d'accompagnement pour une meilleure visibilité (en région et hors région).
- *Asaf Mor - artiste émergent, responsable artistique, metteur en piste, et interprète - compagnie Circographie (jonglerie dansée)* : Une complémentarité peut-être envisagée au niveau des différentes collectivités et acteurs publics (la majorité des départements qui composent le territoire régional proposent des aides à la diffusion, l'Institut Français et l'Europe peuvent aider à la visibilité internationale...).
- *Élodie Boyenval - Chargée de projet spectacle Vivant pour le Département de la Somme* : La Somme confirme proposer une aide à la diffusion sur son territoire. Par ailleurs, certains EPCI viennent appuyer ce soutien.
- *Bertrand Devendeville - coprésident de Pôle Nord* : La Spedidam peut intervenir sur les tournées. Par ailleurs, des initiatives inspirantes en musiques actuelles permettent la prise en charge de cotisations patronales (*Culture Barbares et GIP Café culture*) afin d'aider des lieux non dédiés ou dotés de faibles moyens à proposer une programmation.

#### **Commentaires sur la question des conditions de travail :**

- *Bruno Lathulière - chargé de production et de diffusion, cofondateur de l'association C1Métier* : Les collectifs nationaux *C1 Métier*, *C1 autre Métier* et *Ce sont nos Métiers* ont lancé une étude sur les conditions d'emploi des chargés de diffusion et des administrateurs. Le rendu est prévu aux *Bis de Nantes 2023*<sup>1</sup>. Cette action fait suite à une première étude réalisée en 2016. Toutefois, celle de 2022 prévoit un volet "reconnaissance des conditions de travail" et aborde notamment les RPS.
- *Stéphane Gornikowski - compagnie Vaguement Compétitif (théâtre)* : Stéphane Gornikowski mène une recherche action sur la question de l'amélioration des conditions de travail dans le spectacle vivant. Par ailleurs, il souligne que la question du genre n'est pas neutre dans ces aspects, et que depuis le début de la table ronde, beaucoup d'hommes ont pris la parole. Par ailleurs l'absence de retours artistiques de la part des professionnels demeure difficile pour les

<sup>1</sup> <https://www.bis2023.com/programme/#!/detail/restitution-de-letude-sur-les-conditions-demploi-des-profe>

équipes. Toutefois, un travail est aussi à mener sur la formulation des retours attendus afin qu'ils soient constructifs. Enfin, si la question de la transition écologique est importante, le phénomène de la raréfaction des ressources concerne également le temps. L'enjeu de la décélération des productions induit une réflexion sur la façon dont les moyens sont répartis.

- *Margot Daudin-Clavaud - cofondatrice de Les Envolées* : L'initiative du Réseau 535 en Nouvelle-Aquitaine peut nous éclairer sur la question des retours artistiques. Ce groupe réunit des professionnels du spectacle sur de la coordination et du partage de bonnes pratiques permettant de travailler la question des retours aux équipes, et d'organiser la circulation des œuvres et des tournées mutualisées. Toutefois la charge de travail amenée par cette action concertée est importante.

## PARTAGE D'INITIATIVES DU SECTEUR

*Les initiatives et outils présentés ci-après sont en cours d'évolution et de pérennisation*

### Acte Pro - Ludovic Piard, coordinateur général

La crise sanitaire a rendu visible les difficultés dans la relation entre artistes et lieux. Elle a également accéléré une crise professionnelle et une pénurie des métiers supports de la création (diffusion, production...). L'association qui rassemble 53 compagnies adhérentes réfléchit à la façon de recréer du lien. Inspiré d'autres initiatives en France, un travail sur une charte éthique de la diffusion entre lieux et artistes, et la définition d'un lexique commun, sont en cours de réalisation. Son objectif est de favoriser un processus de diffusion sain et clair.

### Hauts-de-France en Scène - Charlotte Goasguen, secrétaire de l'association et directrice du Centre Culturel Léo Lagrange d'Amiens

**Hauts-de-France en Scène rassemble 36 adhérents et travaille à :**

- Une mutualisation de moyens pour accompagner la création
- L'organisation d'un festival, temps fort de visibilité pour des équipes régionales sélectionnées
- Une journée professionnelle en lien avec Filage et Actes Pro sous le titre "Si on se parlait ?"

L'association souhaite également participer de l'accompagnement des artistes en favorisant leur repérage par la mise en place d'un agenda partagé et d'une plateforme coopérative pour aller voir des spectacles. Cet agenda fonctionne sur inscription des compagnies qui doivent rentrer leurs données. À ce jour, 133 compagnies en ont bénéficié et plus de 500 représentations ont été communiquées. L'association souhaiterait développer une plateforme plus agile (les outils en open data n'ayant pas de fonctions assez avancées) mais à ce jour les coûts estimés sont très divers (de 780 € à 23 600 €).

### SYNTHÈSE DES PRISES DE PAROLE DE LA SALLE :

- *Julien Emirian - porteur de projet au sein de la compagnie Détournement et membre de Pôle Nord* : Les outils présentés et débats précédant semblent participer de la mise sous perfusion d'un système déjà obsolète. Il convient de remettre les publics au cœur de la réflexion. Si les spectacles doivent circuler, la première préoccupation devrait être d'aller à la rencontre des publics. Le récent rapport du CESER "Pour des politiques Culturelles Inclusives et participatives" est très éclairant sur la question. Il convient de réfléchir à la façon dont artistes et lieux font un vrai travail de proximité.
- *cie jeune public depuis 20 ans (nom non communiqué)* : Le réseau et ses modalités d'information constituent un enjeu d'importance. Toutefois, cette démarche est très chronophage et non rémunérée. Par ailleurs, les applications mises en œuvre gagneraient à être ouvertes et non réservées à un réseau.
- *Damien Chardonnet-Darmaillacq - metteur en scène, dramaturge, enseignant* : La nécessité de remettre la question du public et du sens de nos métiers au cœur des réflexions du secteur ne fait aucun doute. Les questions de diffusion sont importantes mais ne peuvent être déconnectées de ces objectifs. Aujourd'hui, on évalue la perte de public au sein des salles à -30 % / 40 % en moyenne. Face à ces chiffres, toute autre filière ou secteur s'interrogerait.
- *Pierre Foviau - responsable artistique de la compagnie Les Voyageurs / directeur du Zeppelin à Saint-André-Lez-Lille* : L'enjeu de la relation aux publics montre la limite du système. La montée de la censure actuelle le rappelle. Il convient de se laisser la liberté de réinventer le temps, un espace. Les relations au publics sont un travail de tous les jours, et l'artiste doit être au cœur de ce dernier.